

22 AVRIL 2015 – Assemblée nationale

ENTRETIEN AVEC BRIGITTE BOURGUIGNON
Députée du Pas de Calais, chargée de la concertation sur la question de la refonte
des diplômes du travail social

Les questions de la députée :

- Les contraintes aujourd'hui du travail social
- Le projet de refonte qui était proposé dans le cadre des EGTS
- Comment vous verriez votre métier par rapport à ce projet
- Comment vous voyez votre profession au sein du travail social ou dans un autre champ que le travail social

Véronique rappelle que la question de où on se situe nous traverse depuis un moment car on est à la jonction de trois ministères différents : éducation, sanitaire, et social. C'est une richesse pour nous. Par rapport à la réforme, on ne se verrait pas disparaître du champ du social ni se retrouver avec juste 10% de spécialisation Petite Enfance. Et il est surtout très important de garder l'alternance avec une durée de stage vraiment conséquente qui garantisse l'apprentissage du métier et la transmission.

De ce fait, garder notre formation sur trois ans nous paraît indispensable.

Marie Pierre : Il faut savoir que notre spécificité nous est enviée dans les pays européens et au Québec. Il ne faudrait pas qu'on perde ça. Les ES se rendent compte aujourd'hui que notre spécificité est un plus. On est là pour défendre ce métier à part entière.

Julie : On a une position très vaste. J'ai suivi la formation en trois ans, j'avais un autre parcours, licence, je pouvais bénéficier des allègements, j'ai fait le choix de ne pas en bénéficier. Et je me rends compte que c'était nécessaire et surtout sur le parcours d'alternance où vraiment on apprend le métier sur le terrain.

L'accompagnement à la parentalité, accompagner l'équipe, accompagnement global et très spécifique sur les 0-6 ans. Aujourd'hui on est les seuls à avoir cette connaissance, cette formation et cette approche globale de prise en charge de l'enfant et de son parent dans les structures. Quand j'arrive sur les ALSH, je suis la bouffée d'oxygène parce que ce n'est pas évident, parce que ce n'est pas le pays des bisounours, parce que ce n'est pas de la garderie, parce que ce n'est pas évident de travailler avec les tout-petits, ça ne se résume pas à changer une couche. Je caricature mais malheureusement, c'est ce qui est véhiculé alors que notre travail est très spécifique et très pointu.

Marie-Pierre : Je rebondis sur ce que tu disais Julie. Je pense que ce ne serait pas trahir notre métier que d'avoir un tronc commun avec les autres travailleurs sociaux pour apprendre à avoir un langage commun qui permette de se compléter et non pas de se bouffer le nez.

La Députée : Vous admettez l'idée qu'il pourrait y avoir un tronc commun, mais que bien sûr votre métier étant si spécifique, vous ne pouvez pas vous accommoder de ce qui est proposé.

Marie Pierre : Ce tronc commun s'il est trop large, tronquerait cette spécificité.

Julie : Actuellement, on l'a un peu ce tronc commun, parce qu'avec la réforme de 2006, on a deux DC qui sont les mêmes mais c'est que pour ma part dans le centre de formation où j'étais on ne travaillait pas trop la transversalité. Mais par contre ce serait riche.

La Députée: Qu'est-ce qui fait vraiment votre identité professionnelle ? Quelle est votre différence par exemple d'une assistante sociale ?

Marie Pierre : Moi j'aurais tendance à dire qu'on travaille dans le développement durable de l'humain.

On travaille le lien précoce, le lien d'attachement mère-enfant ; travailler sur la séparation pour qu'elle se passe justement au mieux pour que l'enfant puisse se construire et devenir un être respectueux et responsable. Et ça pour le moment, il n'y a pas d'autre métier que le nôtre qui le formalise. Nous sommes garants du projet pédagogique, c'est notre spécificité aussi.

Julie : Ce qui nous caractérise c'est la prise en charge globale. Quand on dit l'enfant et sa famille, c'est un tout pour nous dans l'intérêt de l'enfant évidemment avant tout mais c'est vrai qu'on est vraiment dans une démarche globale. Je prends par exemple la question du handicap. Pour être passée par une structure spécialisée, quand j'y suis en tant qu'EJE, j'y vais accompagner l'enfant qui a trois ans, 4 ans, je n'y vais pas accompagner l'enfant qui est trisomique. C'est peut-être ça la différence, avant tout j'y vais voir l'enfant qui est là devant moi. Alors certes il a un handicap mais ce n'est pas le handicap que je vais traiter, c'est l'enfant.

La députée : C'est la différence que vous faite entre l'ES et vous ?

Julie : Oui mais en même temps, c'est complémentaire et toute la dimension parentale aussi. C'est-à-dire comment je vais faire pour faire en sorte que le parent, je vais l'impliquer dans le projet pour son enfant, comment on va faire pour que cette communication elle fonctionne et que chacun on arrive à apporter une pierre supplémentaire pour l'enfant.

La députée : Quelles sont les contraintes, les freins dans le travail social hormis les moyens (rires de tous) :

Marie Pierre : La difficulté c'est de pouvoir accueillir tout le monde sans entendre une commission d'attribution : « Ah oui cette maman elle est toute seule, peut être qu'elle aurait besoin d'une place et on me réponds « ah ben oui mais on est pas sûr qu'elle reprenne un travail donc moi je prends pas l'enfant. » Et comme j'étais dans un quartier où la majorité des deux parents travaillent ce n'était pas la priorité et je trouve que cette mixité sociale ça se travaille dès le plus jeune âge et j'ai trouvé que c'était un frein de ne pas pouvoir donner une place à chacun.

Julie : J'ai été maire-adjointe d'une commune de 10000 habitants et un frein c'est d'être en permanence en train de devoir convaincre, d'expliquer ce qu'on fait aux élus qui veulent bien faire mais qui ont d'autres priorités et qui ont des contraintes financières aussi. Alors on fait des structures pour rendre service aux parents qui travaillent et en même temps on laisse de côté ceux qui en auraient le plus besoin. Et l'essence même au départ de la crèche de faire du lien social, de permettre à des enfants qui sont loin de la collectivité de mettre un pied dedans tranquillement, n'est pas facile à mettre en oeuvre. Et là pour le coup l'EJE amène l'argumentation, il amène la réflexion mais bon c'est dur.

Véronique : L'EJE a un profil atypique, alors qu'il est pleinement travailleur social il n'est pas forcément reconnu à ce titre, de la part des autres formations du social et c'est vrai qu'on voit peu d'EJE dans la protection de l'enfance ou le milieu spécialisé. Il y a des régions ou des départements où ça fonctionne très bien cette collaboration, comme la région nord sans doute parce qu'il y a beaucoup de besoins sociaux. Et d'autres régions où on ne trouve quasiment pas d'EJE à l'ASE par exemple où pour des mesures comme les AEMO, il y a pas ou très peu d'éducateurs de jeunes enfants qui vont aller dans les familles alors que vraiment ce serait pleinement leur rôle. Il est vrai

que là je trouve qu'il y avait un manque où le tronc commun pourrait justement permettre à l'EJE de rentrer de plein droit dans ces dispositifs et prendre toute sa place.

Et d'un autre côté, il y a le versant Education Nationale qui a tendance aussi à sous-estimer les compétences de l'EJE en matière d'éducation. Car en fait l'éducation ne commence pas à deux ans, l'éducation commence dès la naissance. Il faut voir ce qu'on entend par éducation, car si on le voit au sens de l'institut Pikler-Lockzy, nous revendiquons que prendre soin de l'enfant, c'est à la fois tout ce qui est temps de change, repas, accompagnement relationnel avec l'enfant qui sont tout autant une activité éducative. C'est une relation de première importance pour la socialisation de l'enfant et pour accompagner les parents autour de cet enfant. Et donc c'est vrai que le milieu Education Nationale ne reconnaît pas ses missions là de l'EJE, la preuve on voit certains raisonnements comme le il ne faut pas un bac + 5...L'EJE aurait toute sa place sur les années 2-3 ans, or à part les projets passerelles qui sont intéressants mais de moins en moins nombreux, c'est encore une place aussi qui n'est pas vraiment reconnue.

Donc je me dis, si dans la réforme, le terme éducateur disparaît au profit d'un terme plus générique, on perdra toute la richesse, au lieu d'aller vers le fait de reconnaître davantage cette double mission qui fait la richesse de notre métier. On ira à nouveau vers une perte d'identité qu'on a déjà eu du mal à essayer de conquérir en quelque sorte.

La Députée : C'est partagé par d'autres secteurs qui revendiquent, chacun dans sa spécificité, vous vous imaginez bien. Mais je pense qu'on peut trouver une articulation et beaucoup plus compatible avec vos métiers effectivement.

Véronique : Oui, tout à fait. D'autant plus que dans les scénarios qui avaient été élaborés par l'UNAFORIS, avant le tout dernier, il y en avait un qui positionnait justement le maintien des différents métiers alors que le 2^{ème} ressemble (document remis à la députée qui ne les connaissait pas) à celui qui a été annoncé récemment avec une filière sociale et une filière éducative mais où n'apparaissent plus les entités métiers.

Celui ci nous a fait très peur car on voyait arriver la petite enfance à 10% en fin de parcours et là on s'est dit que ce n'était pas possible.

Marie-Pierre : Aujourd'hui on ne sait pas complètement où en est la réflexion.

La Députée: La réflexion n'est pas aboutie et ce qui vous a été présenté n'est pas une réflexion ministérielle.

Moi je suis chargée de voir là où on peut aller et là où on ne pourra pas aller, parce qu'il y a des évidences.

En même temps, il y a des choses qui se tiennent et vous en convenez. Il y a en d'autres qui disent, effectivement, qu'un tronc commun est envisageable pour mieux appréhender les discours des uns et des autres. Il y a quand même un faisceau de choses qui se rejoignent au-delà de revendications de certains qui ne font pas avancer la réflexion. Pour le reste, il n'y a pas de réforme ministérielle en cours. Je tiens à vous rassurer de ce côté là. De plus j'avais été surprise qu'on me demande une attention particulière sur l'EJE et en effet ça se conçoit mieux au vu de l'avancée de notre travail.

Marie-Pierre : Vous savez, notre métier a 40 ans et est arrivé à maturité. On avait peur que ça se referme sur le côté sanitaire 100%

Julie : Alors qu'on en est revenu !

La Députée: La reconnaissance niveau 2, est-ce nécessaire selon vous et pourquoi ?

Véronique : Oui. On est demandeur de ça parce que c'est une formation sur trois années avec en plus des personnes qui arrivent effectivement avec un autre cursus, bac+ 3 voire master ou autre et qui rentrent en formation.

C'est aussi la richesse du métier. On est positionné à la fois, en terme de pédagogie et de relation à l'enfant, on a une capacité à travailler la relation au quotidien tout en étant après, chef de projet ou en poste de direction de structure. On est polyvalent dans toutes ces missions mais ça sous-entend qu'on a effectivement ce parcours au départ. Car il y a quand même des sélections conséquentes sur les écoles de formation et donc je pense qu'effectivement le niveau 2 serait logique, d'autant plus si on veut éviter un nivellement par le bas de la filière petite enfance. Et dans les structures, ce n'est pas de trop qu'il y ait un minimum de personnes qui aient ces compétences.

Julie : Ce qui nous paraît important aussi et c'était une crainte, c'est que l'EJE de terrain disparaisse. Parce qu'on a besoin à la fois des EJE de terrain qui sont avec les enfants en permanence, qui animent une équipe, qui font avancer l'approche pédagogique au sein de l'équipe et des EJE qui sont aussi en direction. Mais on a besoin de ces deux volets et au même niveau de diplôme, c'est-à-dire au niveau 2. A un moment donné il y a des EJE qui vont sur des postes en direction par ce qu'on a des bagages différents, qu'on apprend les choses d'une autre façon, qu'on se forme en continu et des EJE qui resteront toute leur carrière auprès des enfants parce que c'est leur choix de métier. Mais pour nous c'est équivalent.

Véronique : L'EJE qui va rester au coeur de l'équipe va être garant de la qualité d'accueil de l'enfant au sein de la structure. On ne peut pas avoir que des EJE en poste de direction parce qu'il perdrait alors sa compétence au coeur des équipes. Sur les petites structures il y a une certaine polyvalence, mais sur les grosses, on sait que l'EJE s'il est en direction, sera davantage dans son bureau et ne sera pas auprès des enfants. Il faut donc préserver l'EJE au sein des équipes si on veut préserver la qualité d'accueil des enfants.

Et là plutôt se pencher sur les pays européens qui reconnaissent ce minimum de bac+3 en termes de qualification pédagogique. Alors je sais bien qu'en terme financier c'est autre chose.

Julie : Mais c'est un pari sur l'avenir.

Véronique : Car c'est aussi ce qu'un pays veut se donner comme moyens pour la société de demain.

Julie : Et puis les économistes le disent, 1 dollar dépensé dans la petite enfance, c'est 100 dollars d'économisés pour le futur.

La Députée : On met beaucoup l'accent sur la scolarisation des moins de trois ans, facteur de réussite scolaire et ça me fait écho sur ce que vous disiez sur la question du périscolaire.

Julie : Je suis à ma 20^{ème} école maternelle, je crois, en Midi-Pyrénées.

La Députée: ça consiste en quoi en fait votre travail ?

Julie : Je travaille dans un mouvement d'Education populaire, en tant qu'association on répond aux appels d'offres de collectivités qui ne veulent pas gérer en direct leur service petite enfance, enfance ou jeunesse.

Donc on gère des crèches mais on gère aussi beaucoup d'animation et donc beaucoup de périscolaire. Et donc moi, en fait, à la demande des directeurs qui me font venir en me disant « on a une problématique en maternelle, on a beaucoup de petites sections cette année ... comment on fait, on ne sait pas, ils sont énervés, ils sont fatigués etc... Et là dernièrement, je suis intervenue pour observer des enfants en situation compliquée à l'école. En tout cas sur le temps périscolaire et avec l'accord de l'IEN et du directeur d'école, j'ai fait des temps d'observations en classe pour voir en fait

ce qui se passait sur les temps de transition parce que c'est souvent ça le souci chez les jeunes enfants à l'école maternelle. Ils vont d'un espace à un autre et on ne soigne pas ces temps de transition. Et voir comment ça se faisait que ces enfants en classe qui allaient bien, quand ils arrivaient ensuite sur le périscolaire explosaient. C'était ça la question au départ. J'ai réussi à faire tout ça. Mais c'est juste quelque chose d'extraordinaire !

Car c'est très très compliqué car à chaque fois que j'interviens, mes observations vont avoir du coup un impact sur l'organisation de la journée de l'enfant et donc un impact sur l'organisation à l'école. Par exemple, nous on sait des choses très claires : un enfant de trois ans, il sort de classe si possible le plus tôt possible vers 11h30, il mange et puis il va se coucher. Quand vous allez sur des écoles où ils sortent de classe à 12h15, ils vont manger, ils ont un temps d'animation de 20 minutes et ensuite ils vont se coucher parce qu'il ne faut pas qu'ils soient debout avant 15h-15h30 parce que la maîtresse ne les veut pas en classe.

Je ne caricature pas là. Et quand moi j'arrive je travaille sur le périscolaire, j'explique aux animateurs qu'il faudrait repenser l'organisation de la journée et que les enfants doivent se coucher le plus tôt possible, avec des ATSEM qui sont consciencieuses, qui ont envie de faire leur travail comme il faut. Mais quand elles vous disent : « mais Julie, moi je veux bien mais je ne peux pas, je n'ai pas le droit de ramener les enfants avant 15h en classe ».

Et quand on arrive à mettre en place une organisation, qu'on a pris soin de travailler en partenariat avec les enseignantes et les directeurs d'école car je ne fais rien sans que les enseignants ne soient d'accord avec la démarche car je connais les conséquences, et que tout compte fait on revient dessus car ça eu du mal à se caler, que les enfants se sont réveillés plus tôt et qu'on entend « mais c'est n'importe quoi, c'était mieux avant ».

C'est dramatique pour les enfants et les équipes périscolaires qui sont en souffrance car du coup ils n'ont pas leur place et on ne les reconnaît pas en tant qu'acteurs éducatifs à part entière.

C'est compliqué avec le milieu scolaire, moi je ne peux pas vous dire que c'est simple car j'y suis confrontée régulièrement. Et c'est dommage car comme le disait Véronique, on a une plus-value à apporter sur la maternelle, sur l'aménagement de l'espace, sur comment on structure la journée de l'enfant, sur le jeu libre, sur le temps quotidien, à quoi ça sert de contraindre un enfant à rester sur sa chaise pendant une heure à trois ans. Ce sont des choses comme ça qui peuvent paraître évidentes, après je ne leur jette pas la pierre aux enseignants, ils n'ont pas des conditions de travail facile, mais du coup c'est difficile. J'ai été longue, désolée.

Tout le monde : non, non

Julie : ça m'a fait plaisir de vous en parler en tout cas et que vous l'entendiez ! (rires)

La Députée: Vous avez vu aussi qu'il y avait d'autres sujets abordés lors de ce travail préparatoire aux états généraux du travail social. Est-ce qu'il y a d'autres choses qui vous ont interpellées ? Des réflexions sur le travail social en général ?

Véronique : Je trouve qu'en tout cas la réflexion sur la place de l'utilisateur, la participation de l'utilisateur est intéressante, des notions comme celle d'empowerment et en même temps beaucoup de personnes nous alertent sur la perte de la clinique dans la relation à l'autre. Du coup, on ne sait plus trop quoi penser d'une réforme qui paraît vouloir progresser dans le sens du travail social et dans le même temps des éducateurs, des travailleurs sociaux qui alertent sur la disparition d'éducateurs dans la prévention, par exemple.

En fait c'est très flou dans les réformes annoncées, dans le discours et de savoir vers quoi on va. Et comment garder à la fois l'expérience qui existe et conduire aussi une réforme. Ça demande effectivement à être davantage clarifié.

La Députée et la **DGAS** : Rappelent que ce n'est pas une réforme. La députée explique qu'elle est interpellée aussi par les organisations sociales (syndicats) et que ça vient parasiter le travail où le contexte national est abordé avant tout.

Véronique : En fait, les gens ont l'impression que les choses se font sans eux car on s'aperçoit que l'information est très peu descendue.

La Députée rappelle que les assises devaient faire remonter tout ça.

Marie-Pierre : Pour ma part, j'ai participé à deux rdv lors de ces assises. Mais une fois qu'on a participé, on n'était plus concerné. On a demandé des retours que nous n'avons pas eus. Il y a eu aussi des problèmes de communication, d'où l'inquiétude en fait.

La Députée rappelle la concertation qu'elle engage et que ce n'est pas une réforme ministérielle et que nous avons notre spécificité.

Véronique : C'est vrai que le CEPenfance revendique notamment un Conseil National de l'enfance et une instance interministérielle car on se dit qu'au-delà du travail social on peut, de façon plus large pour le jeune enfant, trouver des passerelles, avoir un langage commun et éviter les incohérences et le morcellement dans le travail auprès d'un jeune enfant.

La Députée: Et bien je vous remercie pour cette rencontre. On vous rendra compte de cette audition, vous recevrez copie de ce compte-rendu qui reprendra vos dires et qui peut donc être diffusé.

-FIN